



**Fédération des femmes
du Québec**

Égalité **pour** toutes, égalité **entre** toutes

PRIORITÉS

annuelles

2021-2022

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'heure actuelle, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) coordonne ou s'implique dans certains projets importants, dont le Collectif 8 mars et les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Dans les derniers mois, la structure de gouvernance de la FFQ a été revue et les règlements généraux ont été modifiés. À l'interne, un processus de planification stratégique est en cours et des démarches sont entreprises pour renforcer les capacités organisationnelles et stabiliser les ressources humaines. L'équipe de travail se compose d'une travailleuse à temps plein à la coordination, une travailleuse aux communications et une travailleuse responsable des projets ; ces deux derniers postes sont surtout financés par des projets ; la comptabilité est donnée à contrat. Il y a urgence de trouver un financement stable pour des postes permanents. C'est dans ce contexte que les priorités annuelles suivantes sont proposées.

ATTENDU QUE la FFQ a traversé des périodes difficiles au cours des dernières années ;

ATTENDU QUE la FFQ semble en bonne voie de retrouver une bonne santé organisationnelle ;

ATTENDU QUE toute organisation qui fait des changements doit avoir les ressources pour les mettre en place graduellement ;

ATTENDU QUE la FFQ est déjà engagée dans des projets de mobilisation, dont la campagne des *12 jours d'action contre les violences faites aux femmes* et le *Collectif 8 mars* ;

ATTENDU QUE la FFQ est déjà engagée dans une démarche de renforcement de ses capacités, incluant une planification stratégique ;

ATTENDU QUE la FFQ a des prises de position intersectionnelles, qui prennent en compte l'interaction et les chevauchements entre les différents systèmes d'oppressions qui impactent la vie des femmes ;

1. IL EST PROPOSÉ QUE la FFQ se concentre cette année sur les priorités suivantes :

- a. Rebâtir la vie associative, ce qui inclut notamment :
 - Un renforcement du membrariat par des rencontres avec les membres (midi-discussion, forum, etc.) ;
 - La participation des membres à la démarche de planification stratégique ;
 - Des actions pour augmenter le membrariat.
- b. Continuer le renforcement des capacités organisationnelles, ce qui inclut notamment :
 - Le processus de planification stratégique, dont les choix d'orientation et de stratégies d'action ;
 - De la formation continue pour les administratrices et l'équipe de travail, notamment en communication, mobilisation et gouvernance.
- c. Trouver des nouvelles sources de financement, notamment pour stabiliser l'équipe, augmenter le nombre de travailleuses et pouvoir remplir plus largement la mission de la FFQ.

2. IL EST PROPOSÉ QUE la FFQ poursuive les actions suivantes :

- a. La coordination des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes ;
- b. La participation au Collectif 8 mars ;
- c. Des actions entamées en rapport avec diverses oppressions structurelles (par ex. : prison Leclerc, loi 21) ;
- d. Selon le contexte et les ressources, une vigilance supplémentaire en regard des questions de racisme, des féminicides, de la relance post-COVID et de la solidarité avec les femmes autochtones et les femmes du Sud.